

# SPÉCIAL GRADES EN VOIE D'EXTINCTION CATÉGORIES A ET B

Deuxième phase du 3ème volet des accords du Ségur de la Santé, les revalorisations de salaires des grades en voie d'extinction des agents des filières soignantes, médico-techniques et de rééducation, se dessinent aujourd'hui juste après celles de leurs collègues ayant opté pour la catégorie A sédentaire (voir Info Ségur n°3 juillet 2021).

Ces grades, qui pourtant n'avaient pas vocation à être revalorisés, du fait que plus aucun agent ne peut y entrer, le sont pourtant grâce à la signature de FO aux accords du Ségur de la Santé, sans laquelle de telles augmentations n'auraient pu voir le jour.

Comme inscrit dans ces accords et après l'attribution des 183€ net/mois du CTI, et le doublement des promotions au grade supérieur pour 2020 et 2021, l'ensemble de ces métiers sera revalorisé.

De plus, FO a demandé lors du Comité de Suivi du Ségur de la Santé un nouveau droit d'option pour ces personnels qui auraient finalement voulu intégrer les grilles de leurs collègues de catégorie A. Cette revendication, portée lors des négociations en juin 2020, nous avait été catégoriquement refusée. Cependant, FO a obtenu contre toute attente et à l'instar de ce qui avait été mis en œuvre pour le passage des instituteurs en professeurs des écoles, l'organisation de concours réservés sur titres à compter du 1er janvier 2022 et pour une durée de trois ans, ouverts aux fonctionnaires Infirmiers, Ergothérapeutes, Masseurs-kinésithérapeutes, Pédicures-Podologues, Orthophonistes, Orthoptistes, Psychomotriciens et Manipulateurs en électroradiologie médicale de

catégorie B. Pour les IADE, IBODE, Infirmières Puéricultrices et Cadres de Santé, le Ministère a refusé cette nouvelle disposition au seul prétexte qu'ils étaient déjà en catégorie A.

Les règles d'organisation générale des concours et les modalités de reclassement seront fixées prochainement. FO a exigé que cette nouvelle opportunité offerte aux agents puisse rester simple dans sa procédure.

Pour l'heure et loin des faux documents qui polluent le web et pullulent sur la toile, la Fédération des personnels des Services Publics et de Santé FO vous communique aujourd'hui dans ce livret la transposition des projets de décrets sur les nouvelles grilles et règles de reclassement approuvées au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Hospitalière ce 22 juillet 2021 et transmis au Conseil d'État avant leurs publications officielles.

Le secrétariat fédéral Paris le 22 juillet 2021

Rappel: les projets de textes concernant les aides-soignants et auxiliaires de puériculture seront tout prochainement examinés au CSFPH et feront l'objet d'une communication rapide de notre Fédération. De plus, les nouvelles grilles de rémunération des infirmiers de catégorie A s'appliqueront également à compter de janvier 2022 pour les techniciens de laboratoire, diététiciens et préparateurs en pharmacie hospitalière pour lesquels les modalités de reclassement seront prochainement discutées.



Fédération FO SPS - 153/155 rue de Rome 75017 PARIS





## RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE VOTRE DÉLÉGUÉ SYNDICAL FO!

Exemple de reclassement et de projection de carrière disponible au local syndical FO de votre établissement.



Stéphane M. Infirmier Classe Supérieure (Cat B Ext) Echelon 3/Indice 485 au 08-06-2020

Reclassement Echelon 3/Indice 485 vers Echelon 3.0/Indice avec conservation de 320 jours d'ancienneté (0 jours d'ajustement)

DATES	AVANT SEGUR FO			APR	APRÈS SEGUR FO			GAINS SEGUR FO		
DATES	ECHELON	INDICE	TRAITEMENT	ECHELON	INDICE	TRAITEMENT	GAIN INDICE	GAIN	GAIN + CTI	
01-10-2021	3	485	1804€	3	495	1841€	10	37€	220€	
15-11-2022				4	521	1938€	36	134€	317€	
08-06-2023	4	510	1897€				11	41€	224€	
15-05-2025				5	544	2024€	34	126€	309€	
08-06-2026	5	534	1986€				10	37€	220€	
15-11-2027				6	561	2087€	27	100€	283€	
15-05-2030				7	575	2139€	41	153€	336€	
08-06-2030	6	555	2065€				20	74€	257€	
15-11-2032				8	585	2176€	30	112€	295€	
08-06-2034	7	569	2117€				16	60€	243€	
15-11-2035				9	600	2232€	31	115€	298€	
08-06-2038	8	587	2184€				13	48€	231€	
15-11-2038				10	620	2306€	33	123€	306€	

Ce document est une simulation et ne tient pas compte d'une eventuelle promotion à un grade supérieur. Les dates indiquées peuvent varier de quelques jours avec les changements d'échelon réels L'ensemble des sommes indiquées sont exprimées en net (hors prélèvement impôts) à l'euro près.

Traitement Brut (TB = Indice Majoré x valeur du point 2021 (4,686 €)) - cotisations CNRACL (11,10%) - CSG (9,20% de 98,25% du TB) - CRDS (0,5% de 98,25% du TB)

INFIRMIER, MASSEUR-KINÉSITHÉRAREUTE MANIPULATEUR RADIO, ERGOTHÉRAPEUTE ORTHOPHONISTE, ORTHOPTISTE PÉDICURE PODOLOGUE, PSYCHOMOTRICIEN



Ava	ant "Ség						
	Grille actuelle						
Échelon	Indice Majoré	Durée Totale: 24 ans	Reprise Ancienneté				
	,	Durée échelon	Rep				
8e	534		AA si A>2,5 ans				
7e	495	4,0	AA				
6e	462	4,0	AA				
5e	429	4,0	AA				
4e	409	4,0	AA				
3e	389	3,0	AA				
2e	371	3,0	AA				
1er	356	2,0	AA				

Accord	Accords sur les rémunérations et carrières du "Ségur de la Santé"									
Reclass	ement S	Segur Oct	tobre 2021		nédiat du sement	+ CTI (49pts d'indice)				
Échelon	Indice Majoré	Durée Totale: 24 ans	Traitement Indiciaire	Gain immédiat en Pts	Gain Net immédiat Octobre	Gain Net Octobre 2021 + CTI Net				
	,	Durée échelon	Net	d'indice	2021	(183€)				
8e	554		2 061 €	20	75 €	258 €				
7e	515	4,0	1 916 €	20	75 €	258 €				
6e	477	4,0	1 774 €	15	56€	239 €				
5e	444	4,0	1 652 €	15	56€	239 €				
4e	422	4	1 570 €	13	49 €	232 €				
3e	403	3	1 499 €	14	53 €	236 €				
2e	386	3	1 436 €	15	56€	239 €				
1er	371	2	1 380 €	15	56 €	239€				

#### Lors du reclassement, l'ancienneté acquise dans l'ancien échelon est éventuellement reprise

- S AA (Sans Ancienneté Acquise) : pas de reprise d'ancienneté
- AA (Ancienneté Acquise): reprise de l'intégralité de l'ancienneté acquise dans la limite de la durée maximale du nouvel échelon
- 1/2 AA, 2/3 AA, 3/4 AA.... (Proportion de l'Ancienneté Acquise) : reprise partielle de l'ancienneté acquise dans la limite de la durée maximale du nouvel échelon
- AA si A>2,5 ans... reprise de l'intégralité de l'ancienneté acquise si et seulement si l'ancienneté dans l'échelon est supérieure à une certaine durée (ex : 2ans et 6 mois)
  - AA, 1/2 AA, 2/3 AA, 3/4 AA... <u>+ ou -1 an</u> (Totalité ou Proportion de l'Ancienneté Acquise Majorée) : même règle que le cas précédent mais augmentée

ou diminuée de la durée indiquée dans la limite de la durée maximale du nouvel échelon.

L'ensemble des sommes indiquées sont exprimées en net (hors prélèvement impôts) à l'euro près :

Traitement Brut (TB=Indice Majoré x valeur du point 2021 (4,686 €))

- cotisations CNRACL (11,10%) - CSG (9,20% de 98,25% du TB) - CRDS (0,5% de 98,25% du TB)



INFIRMIER, MASSEUR-KINÉSITHÉRAREUTE MANIPULATEUR RADIO, ERGOTHÉRAPEUTE ORTHOPHONISTE, ORTHOPTISTE PÉDICURE PODOLOGUE, PSYCHOMOTRICIEN



Ava	ant "Ség	gur de la	Santé"		Accord	s sur les	rémuné	rations et c	arrières d	lu "Ségur	de la Santé"
	Grille actuelle			eté		Reclassement Segur Octobre 2021			Gain imn	nédiat du sement	+ CTI (49pts d'indice)
Échelon	Indice	Durée To	otale: 21 ans	Reprise Ancienneté	Échelon	Indice	Durée Totale: 21 ans	Traitement Indiciaire	Gain immédiat	Gain Net immédiat	Gain Net Octobre 2021
Leneion	Majoré	Durée échelon	Ancienneté dans l'échelon	Repris	LCHEIOII	Majoré	Durée échelon	Net	en Pts d'indice	Octobre 2021	+ CTI Net (183€)
				10e	620		2 306 €	33	123 €	306 €	
8e	587		!	AA	9e	600	3,0	2 232 €	13	49 €	232 €
7e	569	4,0		3/4 AA	8e	585	3,0	2 176 €	16	60 €	243 €
			Si A ≥ 2 ans	S AA	7e	575	2,5	2 139 €	20	75 €	258 €
6e	555	4,0	Si A < 2 ans	AA+1,5an	6e	561	2,5	2 087 €	6	23 €	206 €
5e	534	4,0		AA-2,5ans		AA		9	27	101 €	284 €
4e	510	3,0	Si A ≥ 2 ans	5/6 (AA-2ans)	5e	544	2,5	2 024 €	34	127 €	310 €
			Si A < 2 ans	5/6 AA	4e	521	2,5	1 938 €	11	41€	224€
3e	485	3,0		2/3 AA	3e	495	2,0	1 841 €	10	38€	221€
2e	461	2.0		ΔΔ	2e	469	2.0	1 745 €	8	30 €	213 €

455

\*GAIN par rapport à l'ancien échelon sommital

RECLASSEMENT, ÉVOLUTION DE CARRIÈRE... Profitez d'une simulation PERSONNALISÉE!

38€

221€

• 5/6 (AA- 2 ans) ... reprise d'une proportion (ex : 5/8)

de l'ancienneté acquise au-delà d'une durée (ex : deux ans)

la force syndicale Services Publics et de Santé

Cas particuliers : dans quelques situations, pour un même échelon, le reclassement est différent tant dans le choix du nouvel échelon que dans la reprise d'ancienneté. Cette différence de reclassement est fonction alors de la durée acquise

1 693 €

dans l'échelon d'origineSi  $A \ge 2$  ans et Si A < 2 ans signifient alors à partir de deux ans et avant deux ans d'ancienneté dans l'échelon d'origine

1er

445

### INFIRMIÈRE PUÉRICULTRICE IBODE



Avant "	Ségur de	la Santé"		Accord	s sur les	rémuné	rations et c	arrières d	lu "Ségur (	de la Santé"
Grille actuelle			ıneté	Reclass	sement S	Segur Octo	obre 2021		nédiat du sement	+ CTI (49pts d'indice)
Échelon	Indice Majoré	Durée Totale: 21 ans	ise Ancienneté	Échelon	Indice Majoré	Durée Totale: 21 ans	Traitement Indiciaire	Gain immédiat en Pts	Gain Net immédiat Octobre	Gain Net Octobre 2021 + CTI Net
	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	Durée échelon	Reprise		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	Durée échelon	Net	d'indice	2021	(183€)
				8e	579		2 154 €	44	164 €	347 €
8e	535	-	AA	7e	545	4,0	2 027 €	10	38€	221 €
7e	502	4,0	AA	6e	515	4,0	1 916 €	13	49€	232 €
6e	472	4,0	AA	5e	489	4,0	1 819 €	17	64 €	247 €
5e	445	4,0	3/4 AA	4e	466	3,0	1 734 €	21	79€	262 €
4e	426	3,0	AA	3e	441	3,0	1 641 €	15	56€	239 €
3e	400	3,0	2/3 AA	2e	420	2,0	1 562 €	20	75€	258 €
2e	381	2,0	1/2 AA	1 or	394	1.0	1 466 €	13	49 €	232 €
1er	355	1,0	S AA	1er	394	1,0	1 400 €	39	146€	329 €

\*GAIN par rapport à l'ancien échelon sommital

Grille issue du projet de décret validé au CSFPH, avant son passage au Conseil d'Etat

Lors du reclassement, l'ancienneté acquise dans l'ancien échelon est éventuellement reprise

- S AA (Sans Ancienneté Acquise) : pas de reprise d'ancienneté
- AA (Ancienneté Acquise): reprise de l'intégralité de l'ancienneté acquise dans la limite de la durée maximale du nouvel échelon
- 1/2 AA, 2/3 AA, 3/4 AA.... (Proportion de l'Ancienneté Acquise): reprise partielle de l'ancienneté acquise dans la limite de la durée maximale du nouvel échelon
- AA, 1/2 AA, 2/3 AA, 3/4 AA... <u>+ ou -1 an</u> (Totalité ou Proportion de l'Ancienneté Acquise Majorée) :

même règle que le cas précédent mais augmentée ou diminuée de la durée indiquée dans la limite de la durée maximale du nouvel échelon.

> L'ensemble des sommes indiquées sont exprimées en net (hors prélèvement impôts) à l'euro près : Traitement Brut (TB=Indice Majoré x valeur du point 2021 (4,686 €))

- cotisations CNRACL (11,10%) - CSG (9,20% de 98,25% du TB) - CRDS (0,5% de 98,25% du TB)



\*

### INFIRMIÈRE PUÉRICULTRICE IBODE



Avant "	la Santé"		
G	ıneté		
Échelon	Indice Majoré	Durée Totale: 15,5 ans	ise Ancienneté
	iviajore	Durée échelon	Reprise

593

555

536

514

490

470

435

7е 6е

5e

4e

3e

2e

1er

	Reclas		Segur 3er bre 2021	ne grade		nédiat du sement	+ CTI (49pts d'indice)
>	Échelon	Indice Majoré	Durée Totale: 19,5 ans Durée échelon	Traitement Indiciaire Net	Gain immédiat en Pts d'indice	Gain Net immédiat Octobre 2021	Gain Net Octobre 2021 + CTI Net (183€)
	8e	682		2 537 €	89	332 €	515 €
	7e	640	4,0	2 381 €	47	175 €	358 €
$\rangle$	6e	598	3,5	2 225 €	5	19€	202 €
$\rangle$	5e	578	3,0	2 150 €	23	86€	269 €
	4e	552	3,0	2 053 €	16	60€	243 €
>	3e	529	2,0	1 968 €	15	56€	239 €
$\rangle$	2e	509	2,0	1893€	19	71€	254 €
	1er	482	2,0	1 793 €	12	45 €	228€
$\rangle$	101	402	2,0	1 /33 €	47	175€	358 €

Accords sur les rémunérations et carrières du "Ségur de la Santé"

3,5

3,0

3,0

2,0

2,0

2,0



7/8 AA

6/7 AA

AA

AA

AA

AA S AA

> RECLASSEMENT, ÉVOLUTION DE CARRIÈRE... Profitez d'une simulation PERSONNALISÉE!



RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE VOTRE DÉLÉGUÉ SYNDICAL FO!

<sup>\*</sup>GAIN par rapport à l'ancien échelon sommital



## IADE CLASSE NORMALE

Avant "S	égur de	la Santé'		Accord	Accords sur les rémunérations et carrières du "Ségur de la Santé"							
Gr	Grille actuelle			Reclas		Segur 2e bre 2021	me grade	Gain immédiat du reclassement		+ CTI (49pts d'indice)		
Échelon	Indice Majoré	Durée Totale: 21 ans	Reprise Ancienneté	Échelon	Indice Majoré	Durée Totale: 21 ans	Traitement Indiciaire	Gain immédiat en Pts	Gain Net immédiat Octobre	Gain Net Octobre 2021 + CTI Net		
	Wajore	Durée échelon	Repri		Widjore	Durée échelon	Net	d'indice	2021	(183€)		
8e	566		AA	8e	579		2 154 €	13	49 €	232 €		
7e	532	4,0	AA	7e	545	4,0	2 027 €	13	49 €	232 €		
6e	503	4,0	AA	6e	515	4,0	1 916 €	12	45 €	228 €		
5e	477	4,0	AA	5e	489	4,0	1 819 €	12	45 €	228 €		
4e	454	3,0	AA	4e	466	3,0	1 734 €	12	45 €	228 €		
3e	429	3,0	AA	3e	441	3,0	1 641 €	12	45 €	228€		
2e	409	2,0	AA	2e	420	2,0	1 562 €	11	41 €	224 €		
1er	382	1,0	AA	1er	394	1,0	1 466 €	12	45 €	228 €		

Grille issue du projet de décret validé au CSFPH, avant son passage au Conseil d'Etat

#### Lors du reclassement, l'ancienneté acquise dans l'ancien échelon est éventuellement reprise

- S AA (Sans Ancienneté Acquise) : pas de reprise d'ancienneté
- AA (Ancienneté Acquise): reprise de l'intégralité de l'ancienneté acquise dans la limite de la durée maximale du nouvel échelon
- 1/2 AA, 2/3 AA, 3/4 AA.... (Proportion de l'Ancienneté Acquise) : reprise partielle de l'ancienneté acquise dans la limite de la durée maximale du nouvel échelon
- AA, 1/2 AA, 2/3 AA, 3/4 AA... + ou -1 an (Totalité ou Proportion de l'Ancienneté Acquise Majorée) :

même règle que le cas précédent mais augmentée

ou diminuée de la durée indiquée dans la limite de la durée maximale du nouvel échelon.

L'ensemble des sommes indiquées sont exprimées en net (hors prélèvement impôts) à l'euro près : Traitement Brut (TB=Indice Majoré x valeur du point 2021 (4,686 €))

- cotisations CNRACL (11,10%) - CSG (9,20% de 98,25% du TB) - CRDS (0,5% de 98,25% du TB)





# IADE CLASSE SUPÉRIEURE

Avant "S	égur de	la Santé'		Accord	Accords sur les rémunérations et carrières du "Ségur de la Santé"								
Grille actuelle							obre 2021	Gain immédiat du reclassement		+ CTI (49pts d'indice)			
Échelon	Indice Majoré	Durée Totale: 15,5 ans	Reprise Ancienneté	Échelon	Indice Majoré	Durée Totale: 19,5 ans	Traitement Indiciaire Net	Gain immédiat en Pts	Gain Net immédiat Octobre	Gain Net Octobre 2021 + CTI Net			
		Durée échelon	Rep			Durée échelon	Net	d'indice	2021	(183€)			
				8e	682		2 537 €	55	205 €	388 €			
7e	627		AA	7e	640	4,0	2 381 €	13	49 €	232 €			
6e	586	3,5	AA	6e	598	3,5	2 225 €	12	45 €	228 €			
5e	566	3,0	AA	5e	578	3,0	2 150 €	12	45 €	228 €			
4e	540	3,0	AA	4e	552	3,0	2 053 €	12	45 €	228€			
3e	517	2,0	AA	3e	529	2,0	1 968 €	12	45 €	228€			
2e	498	2,0	AA	2e	509	2,0	1 893 €	11	41 €	224 €			
1er	470	2,0	AA	1er	482	2,0	1 793 €	12	45 €	228 €			

<sup>\*</sup>GAIN par rapport à l'ancien échelon sommital



RECLASSEMENT, ÉVOLUTION DE CARRIÈRE...

Profitez d'une simulation PERSONNALISÉE!



RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE VOTRE DÉLÉGUÉ SYNDICAL FO!



## CADRE DE SANTÉ

Avant "S	égur de	la Santé'		Acco	rds sur	les rémunéra	tions et car	rières du	"Ségur de	la Santé"
Grille actuelle			ıneté	Recl	assemer	nt Segur Octob	Gain immédiat du reclassement		+ CTI (49pts d'indice)	
Échelon	Indice Majoré	Durée Totale: 19 ans	Reprise Ancienneté	Échelon	Indice Majoré	Durée Totale: 23 ans	Traitement Indiciaire	Gain immédiat en Pts	Gain Net immédiat Octobre	Gain Net Octobre 2021 + CTI Net
	iviajore	Durée échelon	Repri		iviajore	Durée échelon	Net	d'indice	2021	(183€)
				9e	687		2 556 €	55	205 €	388 €
8e	632	-	AA	8e	647	4,0	2 407 €	15	56€	239 €
7e	574	4,0	AA	7e	588	4,0	2 187 €	14	53 €	236 €
6e	545	4,0	AA	6e	559	4,0	2 079 €	14	53 €	236 €
5e	515	3,0	AA	5e	529	3,0	1 968 €	14	53 €	236 €
4e	489	3,0	AA	4e	503	3,0	1 871 €	14	53 €	236 €
3e	461	2,0	AA	3e	476	2,0	1 771 €	15	56€	239 €
2e	431	2,0	AA	2e	444	2,0	1 652 €	13	49 €	232 €
1er	395	1,0	AA	1er	409	1,0	1 521 €	14	53 €	236 €

<sup>\*</sup>GAIN par rapport à l'ancien échelon sommital

Grille issue du projet de décret validé au CSFPH, avant son passage au Conseil d'Etat

#### Lors du reclassement, l'ancienneté acquise dans l'ancien échelon est éventuellement reprise

- S AA (Sans Ancienneté Acquise): pas de reprise d'ancienneté
- AA (Ancienneté Acquise) : reprise de l'intégralité de l'ancienneté acquise dans la limite de la durée maximale du nouvel échelon
- 1/2 AA, 2/3 AA, 3/4 AA.... (Proportion de l'Ancienneté Acquise): reprise partielle de l'ancienneté acquise dans la limite de la durée maximale du nouvel échelon
- AA, 1/2 AA, 2/3 AA, 3/4 AA... <u>+ ou -1 an</u> (Totalité ou Proportion de l'Ancienneté Acquise Majorée) :

même règle que le cas précédent mais augmentée

ou diminuée de la durée indiquée dans la limite de la durée maximale du nouvel échelon.

L'ensemble des sommes indiquées sont exprimées en net (hors prélèvement impôts) à l'euro près :

Traitement Brut (TB=Indice Majoré x valeur du point 2021 (4,686 €))

- cotisations CNRACL (11,10%) - CSG (9,20% de 98,25% du TB) - CRDS (0,5% de 98,25% du TB)





## CADRE SUPÉRIEURE DE SANTÉ

Avant "S	Avant "Ségur de la Santé					
Gr	ıneté					
Échelon	Indice Majoré	Durée Totale: 14 ans	Reprise Ancienneté			
	iviajore	Durée échelon	Repri			

3,0

3,0

3,0

3,0

2,0

665

642

600

584

560

537

6e 5e

4e 3e

2e

1er

_	
eté	
enn	
Anci	
ise /	/
Reprise Ancienneté	
	/

Rep	
AA	L
AA	
AA	
AA	
AA	
ΛΛ	

Accords sur les rémunérations et carrières du "Ségur de la Santé"								
Reclassement Segur Octobre 2021			Gain immédiat du reclassement		+ CTI (49pts d'indice)			
Échelon	Indice Majoré	Durée Totale: 18 ans	Traitement Indiciaire Net	Gain immédiat en Pts	Gain Net immédiat Octobre	Gain Net Octobre 2021 + CTI Net		
		Durée échelon		d'indice	2021	(183€)		
7e	720		2 678 €	55	205 €	388 €		
6e	680	4,0	2 530 €	15	56 €	239 €		
5e	657	3,0	2 444 €	15	56 €	239 €		
4e	615	3,0	2 288 €	15	56 €	239 €		
3e	599	3,0	2 228 €	15	56€	239 €		
2e	574	3,0	2 135 €	14	53€	236 €		
1er	551	2,0	2 050 €	14	53 €	236 €		

\*GAIN par rapport à l'ancien échelon sommital



RECLASSEMENT, ÉVOLUTION DE CARRIÈRE... Profitez d'une simulation

PERSONNALISÉE!



RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE VOTRE DÉLÉGUÉ SYNDICAL FO!